

M.—*Dose* : Deux cuillerées à thé dans deux cuillerées à soupe d'eau, en gargarisme, quatre fois par jour. A l'intérieur, une cuillerée à thé de cette solution, au moment du coucher, et répéter après minuit ou vers le matin, si l'enfant est alors éveillé. Le chloral ne doit cependant pas être administré au point d'affaiblir, à proprement parler, le système nerveux. Il doit soulager, restaurer tout simplement. Il est aussi à considérer que le chloral doit encore agir ici comme antiseptique. Comme adjuvants, le Dr Hughes conseille la quinine et le salicylate de soude.

COMMUNICATIONS.

Traitement de la diphthérie.

Messieurs les Rédacteurs,

Le Dr R*** publie dans le dernier numéro de l'UNION MÉDICALE DU CANADA une étude sur la *diphthérie*, qu'il termine par ces mots : "Je serais heureux si quelqu'un pouvait m'enseigner un moyen plus efficace."

Je ne connais pas la valeur de celui qu'il recommande, attendu que je n'en ai jamais fait l'essai, mais je dois avouer que je le trouve d'un emploi trop difficile, principalement à la campagne. Au reste, votre correspondant l'admet lui-même. Je lui recommande l'usage du chlorate de potasse, à la dose de deux drachmes divisés en douze doses, à prendre comme suit : les huit premières doses toutes les heures ; les deux suivantes toutes les deux heures ; puis les deux dernières toutes les quatre heures.

Pour les cas graves je répète le remède et de plus je fais quelques applications locales de glycérolé d'acide tannique.

Depuis cinq ans que j'emploie ce traitement, je n'ai pas perdu un seul patient.

Votre tout dévoué,

UN ABONNÉ.

26 avril 1885.

Pléthore médicale.

Aux Rédacteurs de L'UNION MÉDICALE DU CANADA.

Pléthore, oui, c'est bien de cela qu'il importe de se plaindre ! Il me semble que chasser les étrangers qui dévorent le pain de la famille serait plus sage que de se plaindre de ses membres, quelque défectueux ou chétifs qu'ils puissent être. Le cultivateur qui dépense ses deniers à améliorer le sol qu'il possède fait mieux qu'un autre qui cherche à agrandir sa terre par tous les moyens sans s'occuper de sa production.

La pléthore tient à plusieurs causes, a dit avec raison M. le Rédacteur. Ne tient-elle pas aussi à autre chose qu'au nombre ? Ce n'est pas parce qu'il y a trop de médecins que l'on en voit se déplacer et prostituer leur profession. Non. Cela dépend de ce qu'ils n'ont pas de règle à suivre et qu'ils ne sont pas assez protégés. Ce n'est pas parce qu'il y